

Différents masques pour différents besoins !



Sylvie Bédard
ASSTSAS

Les établissements du secteur utilisent une grande variété d'appareils de protection respiratoire (APR). Pour se protéger des risques, il faut utiliser le bon produit.

Quand on parle de protection respiratoire, bien souvent c'est à un N95 que l'on pense, un masque filtrant jetable doté de deux courroies. En effet, ce dispositif est l'APR le plus connu dans le secteur de la santé et des services sociaux depuis l'épisode de la grippe pandémique H1N1 de 2009.

Toutefois, il existe toute une panoplie d'APR sur le marché. Dans tous les cas, ces APR ont pour objectif de limiter l'inhalation d'un contaminant présent dans l'air. Ce contaminant peut être de nature biologique, comme certains microorganismes, ou de nature chimique.

BESOIN DE PROTECTION ?

Une nouvelle affiche « Différents masques pour différents besoins » vient d'être publiée par l'ASSTSAS. Avec un coup d'œil sur une variété de masques, elle présente des exemples de protection à utiliser en fonction de différentes situations de travail qui pourraient comporter un risque pour la santé.

La protection respiratoire est requise lorsque le travailleur peut respirer un contaminant de l'air à un niveau tel qu'il y a un risque pour sa santé ou sa sécurité. On y a recours lorsque le contaminant ne peut être éliminé à la source ou lorsque les autres mesures ne sont pas pleinement efficaces (ex. : captation du contaminant à la source, vaccin contre un microorganisme transmissible par voie aérienne).

BESOIN DE FORMATION ?

Dans quelles situations porter un APR ? Comment choisir le bon produit ? Quelles sont les règles pour une protection optimale ? Que faire pour assurer un bon ajustement en figure ? Quelles sont les étapes de vérification ? Qui est responsable de ce dossier ?

Toutes ces questions sont traitées dans les trois formations offertes par l'ASSTSAS : une journée sur les risques biologiques, une journée sur les risques chimiques



Ces APR ont pour objectif de limiter l'inhalation d'un contaminant présent dans l'air.

(avoir déjà suivi la formation sur les risques biologiques est un atout) ou deux journées sur les deux types de risques.

Les trois formations couvrent les obligations légales à la mise en place d'un programme de protection respiratoire. Elles offrent l'expertise pour conduire les essais d'ajustement (*fit test*) et un aperçu de la formation à transmettre aux travailleurs. Elles s'adressent aux préventionnistes, aux infirmières en prévention des infections et aux personnes désignées pour conduire les essais d'ajustement qualitatifs. De plus, l'ASSTSAS peut vous accompagner dans la mise en place de votre programme ou dans la recherche de solutions aux difficultés que vous rencontrez.

BESOIN D'INFORMATION ?

En plus des formations, l'ASSTSAS offre différents produits disponibles gratuitement sur Internet pour soutenir la démarche des établissements. Vous pouvez également communiquer avec l'ASSTSAS. ●

RÉFÉRENCE

La liste des produits et services en matière de protection respiratoire est accessible avec la version Internet de cet article (www.asstsas.qc.ca/op353032.html).

Illustrations extraites de la nouvelle affiche A 45, gratuite jusqu'à épuisement des stocks ou à télécharger sur Internet.

